



Affaire suivie par Tiphaine DUVAL
Tél : 05 90 99 38 52
Mél : tiphaine.duval@guadeloupe.gouv.fr

Basse-Terre, le 11/01/2022

Compte-rendu du comité de pilotage du plan chlordécone IV du Mardi 11 janvier 2022 de 10h00-11h30

Présentation et liste des participants jointes en annexe.

Ordre du jour :

1. Introduction
 - Rappel des avancées du PC4 sur l'année 2021
 - Présentation d'Edwige DUCLAY
2. Présentation du plan Chlordécone IV
 - Présentation du Bilan du PC3 – EY
 - Présentation de la chlordéconémie
 - Présentation de la stratégie recherche + Colloque 2022
3. Conclusion

~~~~~

Monsieur le Préfet préside ce comité de pilotage local et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants pour ce premier comité de pilotage local de l'année 2021 et du plan chlordécone IV. Il est accompagné de Monsieur le Secrétaire Général de la Guadeloupe ainsi que d'Edwige DUCLAY, directrice de projet en charge de la coordination du plan au niveau national.

Afin de respecter au mieux les mesures sanitaires en place, le comité se tient via la plateforme ZOOM. Seules les directions décentralisées de l'État qui ont une présentation sont présentes en préfecture pour présenter leurs mesures contenues dans le projet de plan chlordécone IV au côté de monsieur le préfet.

### **1. Introduction**

Monsieur le Préfet rappelle que le dernier comité de pilotage eut lieu le 5 juillet dernier.

Aujourd'hui, les avancées sont aux nombres de trois :

- Clôture du plan chlordécone III par un bilan qualitatif et quantitatif des actions qui ont été menées par le cabinet de consultant Ernst and Young (EY),
- Élargissement des tests de chlordéconémie et du dispositif d'accompagnement présentés par l'Agence régionale de la santé (ARS),
- Avancées au niveau de la stratégie recherche par le délégué à la recherche et l'innovation (DRARI).

Monsieur le Préfet souhaiterait souligner également deux avancées importantes :

- Concernant la pêche et les marins pêcheurs, le 20 décembre dernier a été publié un décret qui porte création d'une aide exceptionnelle en soutien au secteur de la petite pêche aux Antilles ;
- Concernant, l'accompagnement des victimes avec la publication du décret du cancer de la prostate en tant que maladie professionnelle qui va permettre l'indemnisation des anciens travailleurs agricoles qui ont été exposés au chlordécone dans leur activité professionnelle.

Edwige DUCLAY, directrice de projet en charge de la coordination du plan au niveau national, se réjouit de pouvoir participer à ce comité de pilotage local. Elle souhaite rappeler qu'il s'agit d'avancées fortes qui ont eu lieu, mais sur lesquelles il reste un long travail de mise en œuvre.

Ce projet du plan chlordécone IV est fortement porté par le préfet et fait l'objet d'une grande attention au niveau du gouvernement et du président de la République. Un comité de pilotage national aura lieu le 18 janvier 2022 qui permettra de présenter les avancées et d'évaluer lesquelles seront à amplifier. Il est important notamment de pouvoir associer les parties prenantes au dispositif de suivi du plan.

Edwige DUCLAY est à l'écoute pour voir les attentes de la population sur comment accélérer la mise en route du plan.

## **2. Présentation du plan chlordécone IV**

### **a) Présentation bilan plan chlordécone III – Ernst and Young (EY)**

#### **Olivier BOUET – directeur du cabinet EY**

Le cabinet EY a été mandaté pour effectuer une synthèse des 21 actions du Plan chlordécone III en termes de résultats obtenus et des montants budgétaires engagés (PITE et Hors PITE), d'accompagner la construction d'un dispositif de suivi du plan chlordécone IV et enfin de proposer la construction du dispositif d'évaluation plan chlordécone IV.

La construction du bilan du plan chlordécone III a fait l'objet de différentes sources par l'analyse de document transmis par les services, par la réalisation d'entretien auprès des porteurs de projets, par le recensement de données auprès des services quand l'information n'était pas disponible et enfin la recherche documentaire au niveau de EY qui a permis de proposer un bilan des plus complets, une version synthétique pour le grand public sera également réalisée.

Ce travail correspond à la première phase de la mission.

Il a été présenté le compte-rendu du questionnaire envoyé aux membres des comités de pilotage de la Guadeloupe.

#### **Paulin DE LATOUR – Chef de projet – EY**

Restitue les résultats du questionnaire qui ont été menés auprès des 30 répondants. Ces résultats vont permettre de construire un dispositif de suivi qui répond aux attentes en termes de format et de fréquence.

Concernant les thématiques abordées, on retrouve en premier la thématique santé,

environnement, alimentation (SEA) puis juste derrière la thématique recherche.

Les attentes, nous aident à construire le tableau de suivi du plan. Il figure au premier rang :

- « d'être informé régulièrement des dernières réalisations qui ont été menées sur le plan chlordécone IV »
- « Avoir accès à un panorama général du plan »
- « Disposer d'indicateurs de suivi »

La majorité des répondants (47 %) souhaite être informée une fois par trimestre et essentiellement par le site internet ou par newsletter.

Il est également intéressant de constater que 73 % des répondants trouvent que les informations sont difficilement accessibles. De par leur dispersion entre les différents sites, par l'accessibilité à renforcer pour la population générale notamment par l'utilisation de média pour permettre de donner plus de faciliter, et enfin par les données manquantes telles que la cartographie complète des sols et des eaux ou la couverture des contrôles sur les dosages alimentaires.

Le préfet souhaite ajouter que le bilan du plan chlordécone III sera rendu public. De plus, sur le plan 3 tout comme sur le plan 4, l'enjeu majeur est la communication. Une communication pédagogique et vulgarisée pour donner un accès à l'information la plus claire possible notamment sur la manière de vivre avec cette pollution à la chlordécone.

**Harry OLIVIER – Président de la Fédération des associations des usagers de l'eau (FADUEG) :**

Il a plaisir à constater que le projet progresse. Ce sujet est pour les usagers un sujet très important. Mais la partie la plus importante est la partie alimentaire, notamment de voir que l'intérêt général prime. Il souhaite féliciter toutes les actions déjà accomplies.

#### **b) Présentation chlordéconémie**

**Florelle BRADAMANTIS – Directrice adjointe de l'agence régionale de la santé (ARS) de Guadeloupe :**

Mme la directrice souhaiterait rappeler que le travail a été effectué de concert avec les professionnels de santé. La première phase était de confirmer le positionnement et la possibilité technique que l'Institut Pasteur de Guadeloupe (IPG) réalise au niveau local les analyses des tests de chlordéconémie. C'est donc une belle avancée de voir qu'en Guadeloupe nous avons la capacité à faire sans avoir à adresser les prélèvements sur le laboratoire de Liège (Belgique).

Pour cette première phase, ont donc été sollicitées les personnes ayant bénéficié du programme Jafa. L'ARS a également entamé une phase d'information et de formation avec les professionnels de santé dont les médecins qui sont amenés à prescrire.

**Meylanie BALOURD – Responsable du département risques environnementaux – Agence régionale de la santé (ARS) :**

Annonce le démarrage de la seconde phase de prélèvements (Novembre 2021) par des invitations auprès des publics prioritaires (auto-consommateur des produits du jardin et des produits de la pêche, les femmes enceintes, les travailleurs agricoles et les habitants du croissant bananier). Les différents partenaires tels que l'IREPS, la direction de la mer, les unions régionales des professionnels de santé (URPS), les représentants des sage-femmes, la sécurité sociale, et les maires du croissant bananier) ont été sollicités pour guider ces publics.

Le dosage de la chlordéconémie se fait sur prescription médicale uniquement. Il est également demandé un bilan biologique standardisé. Ces personnes ont également la possibilité de participer à une étude menée par le CHU à condition que le formulaire de consentement soit rempli.

Une fiche information et de recommandation, commune à la Martinique, a été créée. Elle permet à la personne qui va effectuer son dosage d'avoir l'ensemble des informations sur la chlordéconémie et des recommandations pour limiter son exposition.

Concernant les premiers résultats, l'Institut Pasteur (IPG) a pu transmettre une vingtaine de prélèvements effectués, ce qui amène à environ 70 prélèvements réalisés depuis début décembre 2020.

Concernant les derniers prélèvements, les résultats vont de la limite de quantification (0,06 microgramme par litre de sang à environ 1,5 microgramme par litre). Les résultats sont remis selon trois cas de figures :

1. Taux de chlordécone non-quantifiable : équivaut à une absence de contamination à la chlordécone,
2. Taux inférieur à la valeur sanitaire de référence définie par l'ANSES : cette valeur de référence est applicable uniquement pour une analyse au niveau de la population générale. Celui-ci permet malgré tout de traduire le niveau d'imprégnation par la chlordécone,
3. Taux de chlordécone supérieur à la valeur sanitaire de référence et peut traduire une exposition récente à la chlordécone. Dans ce cas, il y a une forte incitation à bénéficier du programme d'accompagnement mis en place.

Quel que soit le résultat, les recommandations d'usage sont rappelées pour permettre à tout à chacun de limiter son exposition.

#### QUESTIONS :

---

**M. Harry OLIVIER (FADUEG) souhaiterait savoir pourquoi les données ne sont pas intégrées dans le document pour mémoire afin de retrouver rapidement le taux de référence ?**

Dr Florelle BRADAMANTIS (ARS) précise que l'intérêt du dosage n'est pas de ramener à une situation strictement individuelle, c'est simplement pour orienter sur une démarche qui est celle d'un accompagnement et d'une prise en charge. Le taux individuel n'a pas de signification en termes de pathologie. L'apposition des données pourrait donc entraîner les personnes testées en erreur.

**M. Philippe DONZAC souhaiterait avoir des précisions sur le public « auto-consommateur des produits du jardin et de la pêche » ? De même, il est étonné du peu d'analyses effectuées depuis début décembre.**

Mme Meylanie BALOURD (ARS) précise que les auto-consommateurs sont les personnes qui ont fait appel à l'IREPS dans le cadre du programme Jafa et qui ont donc chez elle un jardin familial et en consomment les produits. Concernant les auto-consommateurs de produit de la pêche vise les pêcheurs de loisirs qui mangent leurs prises. Le programme ayant démarré mi-novembre 2021, des retards ont été pris, suite aux mouvements sociaux, pour la diffusion

de l'information et par l'appropriation du dispositif par les différents professionnels dans la totalité de la chaîne du programme.

Dr Florelle BRADAMANTIS (ARS) souhaite ajouter que c'est une démarche et qui est en cours de construction et qu'il faut bien s'assurer que chaque personne qui se fait tester soit en suite prise en charge dans un parcours qui lui apporte une interprétation des résultats de ses analyses. De plus, dans un premier temps, il n'y a que les personnes ciblées qui peuvent bénéficier du programme dans un souci de structuration interne du processus et de l'impact de la chlordéconémie en termes de santé.

**Question via le chat : Combien de prélèvements sont prévus dans le cadre de ce programme ?**

Le Dr Florelle BRADAMANTIS (ARS) explique que pour l'instant l'idée est de donner la meilleure réponse à la demande qui est faite. Cependant, une estimation de 1500 prélèvements pour l'année 2022 avait été émise.

---

### **Dr Pauline KANGAMBEGA – ARS Guadeloupe**

Le Dr KANGAMBEGA souhaite rappeler que ce programme est mis en place pour anticiper les conséquences que peut entraîner ce programme notamment en termes d'anxiété et de questionnement multiple pour les personnes testées. Il convient également de pouvoir répondre aux URPS, qui sont les premiers à s'intégrer dans cette démarche puisque prescripteurs. L'objectif est d'apporter le même niveau de connaissance aux personnes qui ont eu des analyses où la chlordécone a été détectée, de leur faire prendre conscience des sources d'exposition et de comment la limiter.

Des objectifs plus spécifiques peuvent être mentionnés comme :

- renforcer les capacités de décision du public qui sera visé ;
- faire passer les messages clé spécifiques sur la santé.

Le public concerné va pouvoir bénéficier de quatre ateliers. Un premier atelier individuel et trois ateliers collectifs qui vont faire appel aux relations que les personnes ont avec leur entourage et aux recommandations du programme Jafa (par exemple, le choix des cultures et les aliments sensibles). Par la suite, aura lieu un deuxième dosage à 9 mois et un troisième à 18 mois pour évaluer directement les effets et impacts des recommandations sur la chlordéconémie. In fine, une séance de renforcement pourra être proposée pour certains cas plus spécifiques.

De manière plus précise, le déroulement des ateliers se fera comme suit :

- Atelier 1 : Bilan de situation réalisé par un binôme médecin et infirmiers
- Atelier 2 : Lien environnement et santé avec un diététicien,
- Atelier 3 : Connaissance des zones polluées et des cultures peu ou pas sensible,
- Atelier 4 : Conseil sur la production d'une alimentation saine.

À ce jour, l'information auprès des médecins prescripteurs a été faite. Les associations (Association française des diabétiques 971, HTA Gua) qui vont porter les ateliers ont été identifiées et sont en cours de formation.

**Janmari FLOWER (Association VIVRE) souhaite savoir pourquoi il y a un recours systématique au médecin traitant qui finalement dans le contexte actuel de pandémie est un frein à la capacité des Guadeloupéens à effectuer les tests de chlordéconémie ?**

Dr Pauline KANGAMBEGA : les professionnels de santé souhaitent s'engager dans cette démarche qui est d'abord médicale. Ils sont favorables et souhaitent suivre leurs patients avec une prescription et un temps pris pour échanger avec eux. Ce n'est donc pas une démarche isolée mais un accompagnement globalisé.

Frédérique DULORME – Présidente de l'URPS des médecins libéraux de Guadeloupe – souhaite rappeler que cette prescription n'est pas une simple prescription mais une prise en charge globale qui est nécessaire. Cette consultation permet de rechercher d'autres éléments tels que le diabète et la glycémie qui seront également analysés. Il ne faut pas entraîner une rupture dans le parcours de soin.

### c) Recherche

#### **M. Philippe POGGI - Délégué Régionale Académique à la Recherche et à l'innovation (DRARI)**

Le DRARI Présente les deux structures qui ont été mises en place à travers le plan chlordécone IV :

- Structure nationale : Comité de pilotage de stratégie nationale (CPSN)
- Structure locale : Coordination locale de recherche sur la chlordécone dans les Antilles (CloReCa),

Les deux structures fonctionnent depuis la fin du mois de juin 2021. Elles se réunissent à travers leurs bureaux et ont commencé à déployer des actions autour de la recherche et essentiellement autour du bilan.

Pour rappel, le site Antilles est constitué des organismes de recherche présents sur les deux îles ainsi que de l'université des Antilles, du tissu associatif et des deux collectivités que sont la collectivité territoriale de Martinique et la Région Guadeloupe.

Les différentes missions sont d'animer le réseau des acteurs locaux, d'animer l'articulation des actions de recherche sur les deux territoires, l'appui et la participation des appels à projet (AAP) de l'agence nationale de la recherche (ANR) et de favoriser les échanges entre les chercheurs et le public.

Un des volets important est le colloque international qui va se dérouler du 12 au 16 décembre 2022. Comprenant quatre jours en Guadeloupe et une journée en Martinique. Aujourd'hui, les actions en cours sur ce colloque sont :

- le recrutement d'une agence événementielle pour l'accompagnement sur l'ensemble de l'organisation de celui-ci,
- la pré-réservation du lieu,
- la finalisation du programme scientifique du colloque,

Ce colloque se compose d'un comité d'organisation et d'un comité scientifique qui s'est mis en œuvre récemment. Il va s'articuler autour d'un colloque scientifique sur trois jours et d'une journée de restitution des travaux auprès du grand public.

Le programme scientifique sera orienté autour d'une santé globale avec une conférence introductive autour des SHS et des attentes de la population, des conférences plénières, des tables rondes et ateliers, des sessions de E-Poster et un flash autour des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR).

La partie échange avec le public va concerner l'émergence des perspectives de la recherche, quels sont les projets qui sont portés aujourd'hui, l'aide aux acteurs publics et l'application des résultats obtenus.

En 2021, un travail a été fait entre l'ANR et la Cloréca pour faire remonter les sujets phares de la recherche. En termes de planning, l'AAP sera lancé en février 2022, pour une sélection des projets en Mai 2022 et une présentation des projets retenus pour la fin de l'année.

Les axes principaux de l'appel à projet sont :

- l'exposition à la chlordécone (Prévention)
- l'appropriation des sciences participatives
- la résilience et la durabilité des agrosystèmes antillais dans les zones contaminées.

On note que les actions sont transversales pour répondre à l'objectif de santé unique (One Health) et l'axe qui a été fortement renforcé est le volet des sciences humaines et sociales pour accompagner les acteurs du territoire et favoriser le transfert de la connaissance entre les programmes de recherche et la population.

M. le Secrétaire Général rappelle que la stratégie recherche est un volet très important du plan puisqu'il permet de consolider les données scientifiques pour appuyer les réponses adéquates à l'ensemble des problématiques. L'intérêt du colloque est justement d'approfondir les connaissances scientifiques sur un schéma globalisé à 360 degrés.

*Questions :*

---

**M. Jean-Marie FLOWER aimerait savoir si dans les recherches envisagées il y a également les autres conséquences possibles sur la santé humaine et environnementales, notamment par des études qui évoquent une certaine cardio-toxicité de la chlordécone au moins in vitro ? D'autres part qu'en est-il du lien de la chlordécone avec les autres perturbateurs endocriniens ?**

M. Philippe POGGI (DRARI) précise que sur le volet santé toutes les thématiques sont abordées et qu'on attend les retours de l'appel à projets pour voir les axes de recherche qui sortiront sur le volet santé. Il faut savoir que dans le cadre du CPSN plusieurs groupes de travaux ont été mis en place et notamment sur le volet santé pour faire la synthèse de tous les travaux qui ont été conduits depuis le début des plans sur la thématique de la chlordécone. Le sujet de l'effet cocktail est abordé dans le cadre des groupes de travaux du CPSN.

Edwige DUCLAY (directrice de projet) souhaite ajouter qu'un travail a été produit par l'INSERM sur les impacts des pesticides sur la santé et notamment par la mise à disposition d'un rapport.

Le BRGM a travaillé avec les services de la DEAL sur les terres excavées en s'inspirant des dispositifs déjà existant en France. Ils se posent la question de savoir s'il a été décidé des moyens d'actions pour solliciter les professionnels qui s'opposent à donner des informations complémentaires.

M. le Secrétaire Général propose au BRGM une bilatérale pour échanger sur ce sujet de manière plus précise.

**Mme Patricia CHATENAY – Présidente Association Vivre :**

Souhaite informer l'assemblée sur les actions de Vivre concernant le sujet de la chlordécone en Guadeloupe et Martinique. Concernant le décret 2021\_1724 du 20 décembre 2021, celui-ci exclut les femmes et ne prend pas en compte l'intégralité des populations. Ce décret est donc une avancée liminaire qui ne prend pas en considération l'ensemble des populations de Guadeloupe. De plus, nous n'avons pas de réponse précise des représentants de l'État sur le lancement d'études concernant l'effet cocktail de tous les perturbateurs endocriniens et du fait que cet effet cocktail a un impact terrible sur les organismes. Vous avez dû voir aussi des études qui ont été faites sur les interactions entre chlordécone et glyphosate. Ce qui se fait aujourd'hui est un minimum, beaucoup plus reste encore à faire. Il y a surtout beaucoup d'incompréhension et de souffrance au niveau des peuples de Guadeloupe et de Martinique sur le fait que rien ne soit limpide.

M. le Secrétaire Général prend note de cette intervention, et rappelle que s'il y a un plan Chlordécone IV disposant d'une importante stratégie de recherche et impliquant fortement les dépistages de la chlordécone à travers la chlordéconémie, c'est parce que toutes les parties-prenantes sont conscientes du fait que nous ne sommes qu'au début de la prise en charge et de la réparation. Les différents décrets actuels et notamment ceux concernant la reconnaissance du cancer de la prostate n'est pas une fin en soi, mais une avancée. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir sur ces problématiques et nous sommes réunis pour les construire.

---

M. le Secrétaire Général tient à remercier l'ensemble des acteurs et intervenants présents en ce jour pour la tenue de ce comité de pilotage local et clôture la séance.

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général,



SÉBASTIEN CAUWEL